Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 10 octobre 2023 à 20 h

Convocations adressées le 6 octobre 2023

Étaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LEBOUC DELAUNAY DUVAL FERAULT GUYONNET-PAYEL LAMBERT PICHEREAU. <u>Absents</u>: CHANOT (excusé) FLANDRIN (excusé)

- Approbation du PV de la séance du 4 juillet 2023 Décision: adopté à l'unanimité

- Cession de la caserne des Pompiers au SDIS

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal ont accepté de céder à titre gracieux le bâtiment de la caserne des sapeurs-pompiers tout en précisant d'insérer dans l'acte de transfert de propriété un pacte de préférence en cas de vente basée sur l'estimation des Domaines.

- Recensement INSEE 2024 / rémunération des agents recenseurs Les membres du conseil Municipal, à l'unanimité, ont décidé de la rémunération des 3 agents recenseurs qui seront recrutés pour le recensement de la population 2024 - Celle-ci s'élèvera à 1.000 euros brut par agent recenseur qui seront recrutés en CDD.

- Étude des devis pour l'adressage des rues et habitations Les membres du Conseil Municipal ont retenu la Société MAVASA pour un montant de 7.967,16 euros TTC.

- Demande de pose d'un miroir rue de Géradé par un habitant Les membres du Conseil Municipal autorise M. Aurélien BISSON a posé, à ses frais, un miroir sur un lampadaire de la rue de Géradé pour sécuriser sa sortie de garage.

- Boulangerie: Point sur l'avancement des travaux de la CMA M. Le Maire a fait état des travaux d'avancement de l'étude en cours de réalisation par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Celle-ci devrait être rendue prochainement ce qui permettra au conseil d'affiner ses choix et de lancer une offre de candidatures.

- Utilisation musée
Depuis septembre le Secours Populaire utilise la salle de l'ancien musée pour des ventes tous les 15 jours.
L'association ACTE 53 demande également à utiliser l'ancien musée pour ses répétitions

Décision:

- Plantations à prévoir

N. Le Maire rappelle que la commune a touché une subvention pour la biodiversité et qu'il convient de réaliser des travaux dans ce sens. Il est suggéré de faire des plantations sur la cour école, à la Salle de convivialité, aux entrées Bourg en venant de Carrouges, sur le chemin de Buard.

Aucune décision n'a été prise.

- Avis sur les rapports annuels de qualité des services de la CCMA Les membres du Conseil Municipal ont pris acte des différents rapports de qualité des services 2022.

- Repas du 22 octobre Tous les conseillers sont invités à venir le samedi 21 octobre à 10 heures pour la mise en place de la salle.

Fait à Lignières-Orgères, le 11 octobre 2023

La secrétaire de séance,

Isabelle PIEDNOIR

Raymond LELIEVRE

Le Maire